**Procès verbal**

**ASSEMBLEE GENERALE ACDPM BAIE DE SOMME**

**du 08 Septembre 2020 à 18H00.**

**Exercice 2019/20210**

***Suivant les ordonnances gouvernementales n°2020-318 et n°2020-321, parues le 25 Mars 2020 au Journal Officiel et pour cause de pandémie sanitaire de Covid 19, un Conseil d’Administration exceptionnel s’est réuni et s’est substitué ce jour à la tenue de l’Assemblée Générale initialement prévue.***

Les administrateurs absents ont donné leurs pouvoirs comme suit :

* M. Yves Hédé a confié son pouvoir à M. Eric DOYEN
* M. Alain DUMINIL a confié son pouvoir à M. Nicolas LOTTIN
* M. Nicolas HAUDRECHY a donné son pouvoir à M. Patrick ROY
* M. Jean-Emile DELABARRE a donné son pouvoir à Mme Clémence FROISSART

Absent : M. Bernard FLORIN (excusé) sans consigne de pouvoir

Rapport d’activités

. Effectifs : 2045 adhérents (-143 par rapport à la saison précédente) soit, 1760 licences Hutte-Hutteau – 285 licences Botte – 24 licences pour premier permis – 103 licences temporaires (seules sont comptabilisées les licences Hutte-Hutteau et Botte)

. Garderie : 7 infractions verbalisées (6 pour dépassement d’horaire et 1 pour chasse sans licence sur le domaine de Ponthoile)

. Les prélèvements aux huttes : 156 carnets analysés (Canards et oies exclusivement)

9904 nuits

15224 fusils

7341 gibiers prélevés (dont 96 oies)

47.05 gibiers/hutte

0.74 gibier/nuit

0.48 gibier/fusil

. Hutte pédagogique : 106 nuits occupées par 191 chasseurs – 31 canards prélevés

Une réfection des ancrages de la hutte a été réalisée par l’entreprise de M. Joël FURLANETTO

. Nettoyage de la Baie le Samedi 156 Juin 2019 : 120 chasseurs ont couvert le secteur de l’ancienne usine GEBASOM à la maison BRISVILLE au Hourdel

. Participation au Salon des Migrateurs à CAYEUX des 13 et 14 Juillet 2019

. Signature par M. le Sous-préfet le 21 Juin 2019 de l’actualisation de la Charte des bonnes pratiques pour l’entretien des mares et des huttes

. Récolte des ailes : très peu de retours – moins de 100 !)

. Mise en service de la vente en ligne des licences Hutte-Hutteau et Botte (451 retirées : un franc succès pour cette première !)

. Conception du nouveau dépliant de l’association : *Chasser en Baie de Somme* (tirage à 20000 exemplaires)

. Participation à la Transbaie du 23 Juin 2019

. Nomination de M. Patrick ROY au poste de Président de la Commission des travaux de l’association

Rapport financier

M. Gauthier BRUNET Expert-Comptable atteste ne pas avoir relevé d’éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des acomptes annuels.

L’exercice laisse apparaître un déficit de 26876€.

Le prévisionnel pour l’exercice 2020/2021 a été établi avec une insuffisance de 24216€.

Les réserves financières de l’association permettent de combler ces deux insuffisances consécutives. Suite au départ à la retraite programmé d’un des trois salariés (non remplacé) l’équilibre budgétaire devrait être de nouveau atteint dans le futur.

Les comptes sont votés à l’unanimité par le Conseil d’Administration.

En marge de ces dispositions et suivant les ordonnances citées précédemment, le Conseil d’Administration avait déjà acté le gel du montant de toutes les cotisations pour la saison 2020/2021

Rapport moral

. Elections du Conseil d’Administration : la réélection du tiers sortant du Conseil d’Administration prévue en 2020 est reportée à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra au printemps 2021

. Chasse des oies en Février : l’UNACOM est toujours aussi combative et a déposé le 23 Juin 2020 une plainte auprès de la Commission Européenne pour violation de ses obligations de transposition. Elle a également déposé un mémoire au Ministère de l’Europe et des Affaires Etrangères concernant l’attaque faite aux chasses traditionnelles.

. Concernant le moratoire sur le Courlis cendré et la Barge à queue noire, rien n’est laissé de côté et le combat juridique et scientifique continue.

. La méfiance est toujours d’actualité quant aux orientations prises par le Parc Naturel Marin (Bernard FLORIN, administrateur en charge du dossier veille au grain !). Nous serons également très réactifs lors de la mise en place du Parc Naturel Régional.

. L’accent est mis sur le combat à mener en faveur du maintien des chasses traditionnelles, dont la chasse de nuit au gibier d’eau fait partie.

. Aucune question écrite n’ayant été transmise, le Président lève la séance, sans avoir eu une pensée émue pour M. LEWIN, disparu le 29 Juin 2019. Ce fut un très grand président et nous devons poursuivre son œuvre, sans quitter le droit chemin qu’il a tracé.

Le Secrétaire Le Président

Patrick ROY Nicolas Lottin